CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E18335** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 394989412

Siret : 394 989 412 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 03 803200

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12440010016597650

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12440010016597650

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/07/2026

Raison sociale : A.B.C. BATIMENT

64 RUE DE LA FRETTE
78500 SARTROUVILLE

Téléphone : 01 39 57 53 32 **Fax :**

Portable : 0609170100

Responsabilité légale :
GUEDES PEREIRA ANTONIO GÉRANT

Site Internet : http://www.facebook.com/abc-batiment-houilles-65617448447

E-mail : bat.abc@outlook.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 686 633 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	4	17/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	4	17/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 14:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E18335** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE **28/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1994
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 394989412

Siret : **394 989 412 00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 03 803200
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12440010016597650
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 12440010016597650
Situation fiscale et sociale : A jour au 17/07/2026

Raison sociale : **A.B.C. BATIMENT**

64 RUE DE LA FRETTE
78500 SARTROUVILLE

Téléphone : 01 39 57 53 32 **Fax :**
Portable : 0609170100

Site Internet : http://www.facebook.com/abc-batiment-houilles-65617448447
E-mail : bat.abc@outlook.fr

Responsabilité légale :
GUEDES PEREIRA ANTONIO GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	17/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/10/2023
o Isolation des combles perdus	17/10/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 14:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.